

Encadrer et instruire les filles et les adolescentes dans la guerre d'Algérie : les foyers féminins du SFJA

Luc Capdevila

► **To cite this version:**

Luc Capdevila. Encadrer et instruire les filles et les adolescentes dans la guerre d'Algérie : les foyers féminins du SFJA. Enjeux postcoloniaux de l'enfance et de la jeunesse. Espace francophone (1945-1980), 2019. hal-02392629

HAL Id: hal-02392629

<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-02392629>

Submitted on 4 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Encadrer et instruire les filles et les adolescentes dans la guerre
d'Algérie :
Les foyers féminins du SJFA »**
Publié dans
**Yves Denéchère (dir.), *Enjeux postcoloniaux de l'enfance et de la jeunesse.*
Espace francophone (1945-1980), Peter Lang, Bruxelles, 2019, p. 151-160.**

**« Encadrer et instruire les filles et les adolescentes dans la guerre d'Algérie :
Les foyers féminins du SJFA »**

Luc Capdevila,
Univ Rennes, CNRS, ARENES - UMR 6051, F-35000 Rennes, France

Dans une note datée du 26 septembre 1958, le général Salan argumentait sur l'urgente nécessité de créer un vaste organisme chargé de coordonner l'encadrement des jeunes nord-africains en Algérie. D'une part, afin de réduire leur engagement dans la lutte armée, d'autre part pour les associer à la construction de « l'Algérie nouvelle », qu'il pensait voir éclore dans le prolongement des « journées de Mai ». Il écrivait, certes un peu désabusé : « nous ne pouvons qu'assister, sans avoir les moyens de nous y opposer, à la prise de possession grave et désolante du meilleur de la jeunesse musulmane par des mouvements subversifs, compromettant ainsi tout espoir de fusion à l'intérieur même du territoire algérien »¹.

En effet, au cours de la guerre d'Algérie « la jeunesse » a été perçue comme relevant d'une importance stratégique majeure. Dès 1955, les autorités civiles et militaires ont imaginé et conçu des dispositifs de nature diverse pour canaliser les jeunes « français-musulmans », non scolarisés pour la plupart d'entre eux, afin de les orienter en faveur de « l'option française » et qu'ils se détournent tout particulièrement du FLN. Par la suite, en 1958, alors qu'émerge un État militaire à Alger et que conjointement l'Exécutif reprend la main depuis Paris, un grand programme de réformes est engagé. Résumé dans le discours de Constantine, il était annonciateur d'une « Algérie nouvelle » fondée sur « l'intégration ». C'est dans ce contexte qu'est créée une administration militaro-civile chargée de s'occuper des jeunes enfants et des adolescents nord-africains des deux sexes, qui jusqu'alors avaient été délaissés par l'Éducation nationale : le service de formation des jeunes en Algérie (SFJA). À ce titre, plus de 400 monitrices recrutées dans les différentes communautés – arabe, berbère, européenne – ont été formées et ont exercé de 1959 à 1962, pour encadrer, instruire, former spécifiquement les filles et les adolescentes dites « françaises-musulmanes ».

Ce texte interroge l'action singulière de ce corps enseignant conçu dans le cadre de la contre-insurrection, en terme d'encadrement et de formation des jeunes filles. Quels furent les enjeux en matière de recrutement et de formation professionnelle des monitrices du SFJA ? Quels étaient les contenus d'enseignement définis pour les filles et les garçons en situation coloniale ? Quelles méthodes pédagogiques étaient mobilisées dans les classes ? Pour répondre à ces questions les archives du SFJA ont été dépouillées au Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes, aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM) à Aix-en-

¹ ANOM : Algérie, gouvernement général, 14 CAB 135, général d'armée Raoul Salan au président du conseil, secrétariat d'État aux Affaires algériennes, 26 septembre 1958, objet : jeunesse d'Algérie.

Provence, et une vingtaine d'entretiens avec d'anciens membres du SFJA mettant à disposition leur documentation personnelle ont été réalisés, au cours d'une recherche collaborative menée avec l'association nationale SFJA².

1. L'émergence du SFJA

La jeunesse fut perçue comme un enjeu stratégique de la contre-insurrection dès le début de la guerre d'Algérie. Par qui ? D'une part par la hiérarchie militaire sensible aux mots d'ordre du FLN de boycott des écoles françaises³, mais aussi par le gouvernement général à Alger préoccupé par le déficit structurel de la scolarisation des enfants « français-musulmans ». En 1954, 80 % d'entre eux n'était pas scolarisé, dont 95 % des filles – à la différence des Européens qui l'étaient autant qu'en métropole à 95 %⁴. De quelle « jeunesse » s'agissait-il ? C'étaient les garçons et les adolescents « français-musulmans » selon la catégorie administrative coloniale de l'époque. Au début de l'insurrection les filles inquiétaient peu les militaires. Mais ces derniers ont admis progressivement l'importance de prendre en considération « le secteur féminin ». Pour quelles raisons ? Les « jeunes » représentaient l'avenir. Ils étaient le nombre. En 1950, les « Français-musulmans » âgés de moins de 14 ans représentaient 38 % de la population totale en Algérie, tandis que les démographes anticipaient l'impact de l'explosion démographique à moyen terme⁵. Ils semblaient plus malléables aussi. Dès lors ils étaient potentiellement facilement mobilisables par le FLN, mais ils pouvaient tout aussi aisément basculer d'un camp à l'autre selon les circonstances, selon les opportunités qui leur étaient offertes. L'enjeu était majeur pour les gagner à « l'option française » du règlement du conflit.

Les premières mesures en ce sens furent prises en 1955 à l'initiative de Jacques Soustelle dans son plan de réformes. Concernant le volet éducatif, en collaboration avec Germaine Tillion, ils créent les centres sociaux éducatifs (CSE). Jacques Soustelle s'inspirait ici des politiques publiques indigénistes impulsées par les anthropologues mexicains, dont il avait eu connaissance avant la seconde guerre mondiale. Il cite notamment les missions culturelles organisées par José Vasconcelos dans les années 1920⁶. Les CSE avaient pour mission d'assurer dans les quartiers populaires l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'action sanitaire et sociale, et de manière empirique ils recrutaient leur personnel dans toutes les communautés (métropolitains, européens, nord-africains).

Des militaires, de leur côté, pour certains à la suite de leur expérience asiatique – on pense à Roger Trinquier, David Galula, André Gribus –, organisèrent dès 1956 des dispositifs d'encadrement de la jeunesse en créant des écoles, des camps de jeunes, des foyers sportifs, voire des centres de formation préprofessionnelle. Ils s'intéressaient prioritairement aux garçons. Mais certains intégraient les filles dans leurs structures, notamment scolaires. L'objectif stratégique de ces initiatives, dans le contexte de la guerre, était de recenser, d'occuper pendant les loisirs, de faire passer un discours en faveur de la France. Néanmoins, l'ambition était aussi de former professionnellement, d'alphabétiser en français, de développer les activités physiques par le sport, et de faire émerger une élite intermédiaire ainsi que d'ouvrir des voies d'intégration aux populations indigènes. Il s'agissait en quelque sorte de rattraper le retard accumulé structurellement par la république impériale depuis plus d'un siècle de colonisation. Ces initiatives étaient pleinement inscrites dans l'action psychologique

² Pour les sources et la méthode concernant cette recherche, cf. Luc Capdevila, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, PUR, 2017.

³ Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, Fayard, 2004.

⁴ Aïssa Kadri (dir.), *Instituteurs et enseignants en Algérie, 1945-1978 : histoire et mémoires*, Paris, Karthala, 2014.

⁵ Jacques Breil, *La Population en Algérie : études de démographie quantitative*, Paris, Présidence du Conseil, 1957.

⁶ Jacques Soustelle, *Aimée et souffrante Algérie*, Paris, Plon, 1956.

et la contre-insurrection. Pour autant, la question de l'enseignement préprofessionnel était déjà fortement posée pour les garçons, autant dans les CSE que par l'armée.

Par la suite, les études réalisées par le gouvernement général sur « le plein emploi de la jeunesse urbaine et sur la formation professionnelle des jeunes » martelaient l'importance de prendre en charge « la jeunesse désœuvrée » en organisant la formation préprofessionnelle, tout en développant l'orientation des jeunes et leur aide à l'embauche⁷. Le chiffre de « 50 000 jeunes urbains inemployés et inemployables » était régulièrement cité dans les rapports⁸. Les préconisations étaient de mettre en œuvre un programme d'enseignement technique à grande échelle et de développer une politique d'accès à l'emploi, en Algérie comme en métropole. Dès lors, à la suite de la crise du 13 mai 1958, sous l'autorité du général Salan, le colonel Gribius fut chargé d'organiser un service central de « la jeunesse musulmane » afin de coordonner et de rationaliser l'ensemble des dispositifs qui avaient été conçus par des militaires, mais qui étaient dispersés et de nature diverse. Au même moment, l'Exécutif parisien travaillait à reprendre la main en Algérie. Dans ce cadre, l'ordonnance du 20 août 1958 prépara la scolarisation complète des enfants algériens dans les cinq années à venir, cet horizon étant confirmé lors du discours de Constantine prononcé par de Gaulle le 3 octobre. Le colonel Gribius avança sur le projet de création d'un service central de la jeunesse sous l'autorité de Salan. Mais au cours de l'automne 1958 il fut amené à prendre en considération la politique pour l'Algérie pensée depuis Paris. Il fit alors évoluer l'organisme stratégique conçu pour répondre aux attentes de la « pacification », afin de correspondre aux ambitions politiques de l'ordonnance du 20 août.

À terme, en décembre 1958, c'est un organisme ambitieux qui vit le jour. Le SFJA avait désormais la mission de compléter l'action de l'Éducation nationale dans la mise en œuvre de l'ordonnance du 20 août, en intervenant là où celle-ci est absente : pour des raisons de sécurité mais aussi d'inertie, en particulier en ne scolarisant pas les enfants non francophones et en délaissant les filles « musulmanes ». Tout en maintenant ses personnels sous la surveillance des services de l'action psychologique, le SFJA était un organisme civil placé sous l'autorité du gouvernement général. Bien que dirigé par des militaires – son directeur était statutairement général – et reposant sur la logistique financière, humaine et matérielle de l'armée, le SFJA était une administration indépendante. Sa mission d'éducation et de formation occupait désormais le cœur de son dispositif. Dès lors, la scolarisation des fillettes et des adolescentes était de son ressort, une tâche d'autant plus importante que les filles arabophones et berbères étaient historiquement délaissées par l'Éducation nationale. Créé dans l'urgence des réformes pour « l'Algérie nouvelle » et de la guerre le 1^{er} décembre 1958, le SFJA a été finalement dissout le 30 juin 1962.

2. Une organisation sexuée de l'encadrement et de l'instruction de la jeunesse

Ainsi, en décembre 1958, un corps spécial de monitrices a été conçu pour encadrer et instruire les adolescentes puis les filles. La décision était tardive. Elle a été prise lorsqu'il a été acté que le SFJA recevait également la mission de s'occuper des adolescentes, au titre de sa complémentarité avec l'Éducation nationale. Initialement le colonel Gribius considérait que le Mouvement de solidarité féminine dirigé par Mmes Salan et Massu suffisait à la prise en charge de la population féminine. L'idée émergea finalement lorsqu'à l'initiative des Affaires Algériennes le SFJA était associé à l'Éducation Nationale pour œuvrer à la généralisation de la scolarisation en Algérie. Dès lors, en décembre un établissement chargé de former les monitrices fut organisé : le centre d'enseignement des monitrices de la jeunesse d'Algérie à

⁷ ANOM : Algérie, gouvernement général, 13 CAB 16, direction générale de l'action sociale, section industrie/groupe de travail « formation professionnelle », rapport à M. le ministre de l'Algérie, avril 1958.

⁸ ANOM : Algérie, gouvernement général, 13 CAB 16, Perspectives sur les mesures à prendre pour lutter contre l'oisiveté des jeunes de moins de 17 ans inoccupés.

Nantes, caserne Richemont, inspiré du centre d'entraînement des moniteurs sportifs qui fonctionnait à Isoire depuis 1957. Mais pour démarrer le plus vite possible, des stages furent organisés dès janvier 1959 à l'Institut ménager d'El Biar, près d'Alger. Des foyers féminins ont démarré ainsi précocement, dans un premier temps avec du personnel recruté sur place dans les SAS, ou parmi les volontaires du Mouvement de solidarité féminine. Puis, à la fin du printemps 1959, les premières monitrices « statutaires » formées à El Biar prirent leur poste.

Le recrutement et la formation des monitrices ont été pensés différemment des moniteurs sportifs et professionnels opérant dans les foyers ou dans les centres du SFJA. Les moniteurs masculins étaient censés être recrutés prioritairement parmi les jeunes nord-africains dotés d'un niveau scolaire élémentaire. L'objectif était de favoriser à travers eux une mobilité sociale dans la société coloniale. L'essentiel de l'instruction qu'ils recevaient à Isoire concernait l'action psychologique, ainsi qu'une formation militaire et sportive. Ils sortaient d'Isoire avec le brevet sportif et étaient dotés d'un statut militaire⁹. Les candidates monitrices devaient en contrepartie présenter un niveau scolaire plus élevé en français en étant titulaire du certificat d'études, *a minima*. Mais elles avaient souvent un CAP, voire un Brevet professionnel. Elles devaient d'autre part compléter leur dossier de candidature avec un certificat de moralité, délivré par l'officier de la SAS ou une personnalité de leur lieu de résidence (maire, prêtre...). Surtout le recrutement devait être étendu à toutes les communautés, selon une proportion de deux-tiers arabophones et berbérophones pour un tiers d'européennes. Dans les faits ce fut moitié/moitié. Par ailleurs, il était prévu que les francophones monolingues fassent l'effort d'apprendre l'arabe ou une langue berbère au cours de leur service¹⁰. À Nantes, comme à El Biar, elles reçurent une formation générale et de remise à niveau dans les matières de base, ce qui n'était pas le cas des garçons. Mais le cœur de leur formation professionnelle consistait dans les domaines de la pédagogie et de l'enseignement ménager. À Nantes l'enseignement militaire se réduisait à des marches et au lever de drapeau. L'action psychologique était absente, et si les enseignants spécialisés étaient des civils, le personnel de direction et d'encadrement était militaire. Enfin, en entrant au SFJA elles demeuraient civiles, leur statut étant assimilé à celui des personnels des CSE.

L'enseignement assuré par le SFJA était fondamentalement sexué, ce qui était courant dans les situations coloniales, dans l'ancien monde comme dans le nouveau. Les foyers féminins étaient de conception très différentes des foyers de garçons et plus encore des centres de formation (les CFJA). La formation préprofessionnelle (métiers du bois, mécanique, électricité, agriculture...) et la culture militaire étaient dominantes pour les garçons, notamment dans les CFJA qui étaient organisés en internat. Chez les filles, l'enseignement dispensé dans les foyers était organisé autour de l'alphabétisation en français et de l'enseignement ménager (couture, puériculture, hygiène, économie domestique...). On observera à ce titre, en quoi et comment dans le contexte colonial, il existe une volonté politique d'intervenir pour transformer le genre des populations dominées¹¹. Les directives du SFJA sont claires en ce sens. L'objectif est de faire émerger une élite ouvrière et paysanne chez les garçons en leur donnant une formation professionnelle. Quant aux filles, il s'agit de les instruire pour en faire des ménagères expertes et les amener vers un modèle de modernité, celui de « la » femme occidentale – afin de les rapprocher de la France, pour préparer l'intégration, mais aussi et surtout pour qu'elles influencent leurs époux et leurs futurs enfants. La question de leur donner un métier n'était pas posée. Ou plutôt, la hiérarchie du SFJA

⁹ SHD : 9 R 449, dossier 5, corps du contrôle de l'administration de l'armée, rapport particulier sur les centres de formation de la jeunesse algérienne : centre d'entraînement des moniteurs (Isoire) et centres de formation professionnelle (Rivesaltes, Fontenay-le-Comte, Alençon), 14 avril 1958.

¹⁰ SHD : 1 H 1268, dossier 6, délégation générale du gouvernement en Algérie/SFJA, instruction provisoire sur l'instruction et l'administration des foyers de jeunes en Algérie, signé Gribius [non daté, début 1959].

¹¹ Cf. *Colonisations/CLIO, Histoire, femmes et sociétés*, n° 33, 2011.

affirmait qu'elle ne se posait pas¹². Bien que, sur le terrain, des monitrices exprimaient d'autres ambitions pour leurs élèves¹³.

3. Enseigner dans les foyers féminins du SFJA

Les monitrices ont été plus ou moins bien préparées lors des stages où elles reçurent une formation professionnelle et durant lesquels elles furent sensibilisées, chemin faisant, au contexte militaire et social qui les attendait. Néanmoins, autant elles conservent aujourd'hui le souvenir d'avoir acquis des compétences solides en pédagogie et en enseignement ménager, autant elles ont le sentiment de ne pas avoir été informées sur les conditions réelles dans lesquelles elles allaient être amenées à exercer leur mission : leur exposition à la violence et au danger, le cadre militaro-guerrier dans lequel elles étaient amenées à être impliquées. Cela étant, la confrontation des archives et des témoignages montre que les monitrices des premières promotions étaient vraisemblablement mieux informées du contexte de guerre dans lequel elles allaient intervenir, à la différence des dernières recrutées en 1961¹⁴.

Le point important et original dans l'organisation des foyers féminins est la quasi systématisation sur le terrain des équipes mixtes, associant une « Européenne » et une « Musulmane ». C'est semble-il le résultat d'une pratique empirique. D'une part le SFJA systématisait le recrutement dans les différentes communautés. D'autre part l'organisation du cadre de formation des stages nantais reposait sur le respect et le mélange des communautés. Très concrètement, la constitution d'équipes mixtes obéissait également au contexte linguistique local. Il y avait toujours dans les binômes, ou les trinômes selon le lieu, des monitrices qui parlaient arabe ou berbère, qu'elles fussent nord-africaines ou d'origine européenne. Mais la conséquence politique voulue ou induite à travers la constitution de ces équipes présentant le visage de la diversité, était de mettre en représentation l'intégration à venir de « l'Algérie nouvelle ». C'était bien le message qu'elles étaient censées diffuser, en lui donnant une incarnation.

En effet, l'une des tâches importantes relevant de leur mission était le contact qu'elles devaient nouer avec les familles de leurs élèves. C'était d'autant plus important que le placement des enfants dans les foyers reposait sur le volontariat. Généralement les monitrices devaient démarcher les parents pour recruter les « filles ». Et, au-delà du recrutement, elles étaient amenées à renforcer cette relation au quotidien dans le suivi des enfants, ce qui les conduisait à discuter avec les hommes (les pères, les oncles, les frères) pour les convaincre de laisser venir les filles dans les foyers y recevoir une instruction, et d'entrer dans les domiciles pour communiquer avec les femmes (les mères, les grands-mères) et les associer à leurs activités. Ce qui correspond *in fine* à une première expérimentation des « unités féminines en mission », que les forces étatsuniennes et de l'OTAN ont engagées sur le théâtre afghan dans les années 2010¹⁵.

L'enseignement dans les classes était assez sophistiqué. Les monitrices ont reçu une formation efficace dans les domaines de la pédagogie et des matières à enseigner. Elles s'organisaient, selon leurs compétences, pour faire la classe dans les foyers. Elles travaillaient généralement avec des petits groupes d'élèves. Elles pouvaient mettre en pratique un enseignement différencié. La question de l'alphabétisation en français avec des enfants arabophones ou berbérophones monolingues donna lieu à des pratiques empiriques d'interculturalités. Le milieu et l'environnement régional étaient pris en compte dans les

¹² SHD : 7T260, dossier 3, SFJA, rapport du général Dunoyer de Ségonzac du 22 mars 1961, étude sur l'utilisation du SFJA.

¹³ Série d'entretiens avec d'anciens membres du SFJA (monitrices, cadres, personnel du CEMJA nantais) réalisés entre 2014 et 2017.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Claude Weber (dir.), *Les femmes militaires*, Rennes, PUR, 2015.

situations de classe. Dans le domaine linguistique l'usage des langues locales n'était pas réprimé sans être pour autant sollicité, seuls les enseignants utilisaient ponctuellement l'arabe pour impulser les cours d'alphabétisation. De manière spontanée, les cours d'alphabétisation étaient assurés par les monitrices arabophones qu'elles soient « musulmanes » ou « européennes », tandis que les monitrices francophones monolingues se spécialisaient dans l'enseignement ménager. Les services techniques du SFJA en étaient pleinement conscients. Une méthode phonétique fut conçue pour alphabétiser en français des enfants non francophones. La consigne était également donnée aux monitrices pour qu'elles utilisent des outils pédagogiques adaptés aux élèves nord africains conçus par les centres sociaux éducatifs ou par des didacticiens. Mais les directives du SFJA faisaient de l'acquisition du « français parlé » une urgente nécessité¹⁶.

Conclusion

Quels étaient les enjeux de l'exercice du SFJA en matière d'encadrement et d'instruction des filles et des adolescentes dans le contexte colonial et de décolonisation qui fut celui de la guerre d'Algérie ? Son action allait-elle dans le sens de l'assimilation, ou la diversité induite par la société coloniale était-elle vraiment prise en considération dans la perspective d'amorcer « l'intégration » puis la « coopération » envisagées au début des années 1960 ?

La diversité culturelle était présente dans la formation reçue par les monitrices à El Biar puis à Nantes. Les stagiaires étaient sensibilisées aux cultures et aux sociétés d'Afrique du nord. Celle-ci apparaissait dans les outils pédagogiques qui leur étaient destinés. Elle était en partie incarnée dans l'organisation mixte des équipes. Mais les contenus d'enseignement reposaient sur une asymétrie radicale. Il s'agissait d'alphabétiser en français, vite et *a minima*, et de faire passer un message sur la modernité occidentale dans un contexte de guerre froide, notamment celui du modèle féminin français. Cette ambivalence était le fruit de l'hybridité du SFJA, conçu dans le cadre de la contre-insurrection et recadré par les Affaires algériennes à la suite de l'ordonnance du 20 août. En effet, à partir de l'automne 1961, les foyers du SFJA et leur personnel civil ont été transférés vers les CSE relevant de l'Éducation nationale.

L'autre problématique interroge la mobilité sociale envisagée par l'action du SFJA dans la société coloniale, puis dans la décolonisation en train de se faire. Théoriquement il s'agissait d'assigner les filles au rôle de ménagère, pour qu'elles fassent « évoluer » leur propre foyer. Mais comme souvent dans les situations de classes, le personnel enseignant aspirait à pousser le plus loin possible les élèves. Certaines monitrices les ont amenées au certificat d'études, d'autres jusqu'au diplôme d'infirmière. Cela reste une exception. C'était finalement une première action de masse en faveur de la scolarisation des filles musulmanes en Algérie, certes bien tardive, mais bien réelle. Il faudrait par ailleurs prendre aussi en considération l'ascension sociale propre aux monitrices. La plupart de ces jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans étaient issues des secteurs populaires européens et des milieux francophiles musulmans. Elles ont souvent perçu dans le SFJA une opportunité pour accéder à une formation professionnelle, acquérir un emploi et s'extraire d'une société pesante qui ne leur offrait pas de perspectives épanouissantes.

Quant aux familles des élèves du SFJA pratiquaient-elles une sorte de « penser double » dans le contexte de la guerre d'indépendance algérienne, pour reprendre le concept de Pierre Laborie¹⁷ ? En effet, observé depuis les centres et les foyers, l'unanimité nationaliste algérien n'est pas flagrant. Le contact construit avec les familles montre une réelle attente dans les formations données dans les établissements du SFJA : l'alphabétisation,

¹⁶ SHD : 1H4064, dossier 2, SFJA, Alger 30 septembre 1960, note d'information : activités des foyers sportifs ou centres de jeunesse de l'armée.

¹⁷ Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin : la France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Montrouge, Bayard, 2011.

l'enseignement professionnel pour les garçons, les arts ménagers pour les filles. Les enfants ont fréquenté les classes du SFJA jusqu'en décembre 1961. L'effondrement des effectifs se vérifie vraiment seulement à partir de janvier 1962 et surtout de mars, à la suite des accords d'Évian.

Créé dans la précipitation et l'improvisation de la guerre puis amené à accompagner sa sortie, il était peu réaliste que le SFJA accomplisse en quatre années ce qui n'avait pas été réalisé en un siècle de colonisation. Il reste l'expérience singulière d'un organisme hybride pensé dans le cadre de la contre-insurrection et finalisé à la suite du discours de Constantine pour travailler à « l'intégration » de la jeunesse « musulmane », qui *in fine* participa des prémices de la coopération. Au moment de sa dissolution le 30 juin 1962, le général Ferhat Bouldjoua – il en était alors le directeur – adressa un message de fierté à son personnel. Il concluait par ces mots :

Ne vous limitant pas à la seule formation matérielle du jeune algérien, vous avez su former des hommes et des femmes [...]. À votre contact, ils auront notamment su découvrir la fraternité, la générosité, l'humanité, en un mot le vrai visage de la France. C'est là, je crois, la plus grande satisfaction que vous puissiez tirer de votre séjour au SFJA. Sachez que, négligeant les querelles du passé pour tendre vers la création positive d'un avenir plein de promesses, nos jeunes sauront, grâce à votre enseignement, découvrir l'urgence d'une collaboration franco-musulmane fructueuse¹⁸.

¹⁸ « Ordre du jour du général Ferhat Bouldjoua », cité dans Henry d'Humières, *De la gloire de l'armée d'Afrique au dégageant criminel en Algérie*, Paris, Éd. Lettres du monde, 2005.